VOTRE FORMATION



LE LIEU

La formation se déroulera en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE MULTIPROFESSIONNELLE Établissement Public Territorial Tél.: 05 90 27 12 55

Port: 06 90 68 51 04

gregory.guerot@cemstbarth.com



CERTIFICAT D'APTITUDE À L'UTILISATION EN SÉCURITÉ (CAUS) - CHARIOTS AUTOMOTEURS



LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins de chantier. Savoir maitriser son engin est un élément essentiel pour votre sécurité, celle des autres et améliorer votre efficacité. Cette formation « Engin de chantier » regroupe les catégories suivantes :

- · Chariots élévateurs frontaux en porte à faux
- · Chariots élévateurs à poste de conduite élevable
- · Transpalette à conducteur porté sans élévation du poste de conduite
- · Gerbeurs à conducteur porté
- · Chariots élévateurs à mat rétractable

Le participant devra choisir le ou les catégories d'engin pour le ou lesquelles il souhaite être formé.

La formation est constituée d'une partie théorique (7h), une partie pratique (7h) et une partie examen de 3h comprenant un test QCM et des tests pratiques.

Ce certificat n'a pas de reconnaissance nationale. Il n'a de valeur qu'à Saint-Barthélemy, mais permet de répondre à l'obligation de formation, mais ne remplace en aucun cas l'autorisation de conduite de l'employeur, qui demeure le document obligatoire en matière d'utilisation d'engin.

Ce certificat a une validité de 5 ans.



LES OBJECTIFS

- · Manipuler en sécurité en entreprise ou sur la voie publique un chariot automoteur
- · Connaitre et maitriser le chariot automoteur
- · Examiner l'engin et ses équipements et mettre en pratique la maintenance de premier niveau
- · Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- · Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint.
- · Support de cours
- · Le formateur s'appuiera sur des cas et des exercices pratiques et mise en situation sur un site.
- · La partie pratique se déroulera sur un site particulier.
- · Engins de chantier rentrants dans le cadre de la certification

Méthode:

· Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques et exercices.

Évaluation :

- · Evaluation théorique sous la forme d'un QCM
- · Evaluation pratique sous la forme de cas pratiques et exercices



MISE AU POINT SUR LA RÉGLEMENTATION

- · Connaître les différentes instances et organismes de prévention ainsi que leur rôle
- · Inspection du travail
- · Service prévention des CRAM
- · Médecine du travail
- · Contrôle technique
- · Connaître les responsabilités pénales encourues par le conducteur de chariot automoteur mettant en jeu sa sécurité et/ou celle d'autrui
- · Connaître les conditions requises pour utiliser un chariot automoteur
- · Connaître les conditions de circulation en entreprise et/ ou sur la voie publique répondant aux dispositions réglementaires
- Connaître les cas dans lesquels le conducteur doit se retirer d'une situation de travail présentant un danger grave et imminent pour lui ou pour des tiers
- Classification et technologie des différents chariots automoteurs
- · Connaître les principaux éléments du chariot automoteur
- · Appréhender les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse) et leur influence sur la distance de freinage du chariot automoteur
- · Assurer les vérifications et les opérations de maintenance d'un chariot automoteur
- · Assurer la sécurité du conducteur de chariot automoteur
- · Étude statistique des accidents graves survenus avec les chariots automoteurs
- Dispositifs de protection du conducteur dont est équipé le chariot automoteur
- Signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation routière
- · Appréhender les risques liés à la mise en œuvre des différents carburants et des équipements électriques dont est doté le chariot automoteur
- · Connaître les produits dangereux par leurs étiquettes et les réserves liés à leur manutention
- · Connaître le bon usage des informations contenues dans un plan de circulation
- \cdot Connaître les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes
- Pratique formation chariot automoteur
- · Vérification de l'adéquation du chariot automoteur et de l'opération de manutention envisagée
- Vérification, à partir de la plaque de charge, que le chariot élévateur à disposition est adapté aux caractéristiques de la charge et aux conditions prévues de la manutention
- · Assurer les opérations et vérifications de prise et fin de poste
- · Circuler en sécurité avec un chariot automoteur : à vide, en charge, en marche avant ou arrière, en virage y compris avec une charge obstruant la visibilité et sur un plan incliné si nécessaire
- · Arrêter le transpalette en sécurité
- · Effectuer les opérations de maintenance de son ressort



- · Rendre compte à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées
- · Pratique sur chariot automoteur :
- · Prendre et déposer une charge au sol
- · Effectuer une mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- · Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
- · Assurer depuis le sol, le chargement ou le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
- · Assurer à partir d'un quai le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière
- · Effectuer la prise, la dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant conduire un chariot automoteur. Le participant devra sélectionner le ou les catégories d'engin pour le ou lesquelles il souhaite être formé.

LA DURÉE

Le Certificat d'Aptitude à l'Utilisation en Sécurité (CAUS)

- chariot automoteur se compose de :
 - · Une formation
- · Théorique (7h00 soit une journée)
- · Pratique (7h00 soit une journée)

Un examen théorique (QCP) et pratique (3h00, soit ½ journée)

PRÉ-REQUIS

- · Il est nécessaire d'avoir 18 ans pour suivre cette formation. Il n'y a pas de limite d'âge.
- · Comprendre le français à l'oral et à l'écrit

PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.

Le nombre de participants est limité à 4 minimum et à 10 maximum par session.



FINALITÉ

- · Certificat de réalisation de formation
- Si réussite aux examens théoriques et pratiques : délivrance d'un Certificat d'Aptitude à l'Utilisation en Sécurité (CAUS) - chariot automoteur

Attention, ce document doit être accompagné d'une Autorisation de Conduite délivré par l'employeur. Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches Formation adaptable aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap Virginie Allamelle au 0590 27 12 55 ou sur virginie.allamelle@cemstbarth.com



POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DE LA CEM : WWW.CEMSTBARTH.COM